

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers

En exercice : 36
Présents : 29
Votants : 33

L'an deux mille dix-sept, le treize avril à 19 heures,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 06 avril 2017

Présents les délégués avec voix délibérative :

Résultat du vote

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Roger CHARVET (Corbel) ; Denis SEJOURNE, Christel COLLOMB (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET (Entremont-le-Vieux) ; Myriam CATTANEO (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte); Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Gérard ARBOR, Martine MACHON, Patrick FALCON (Saint- Joseph de Rivière) ; Christian ALLEGRET, Jean Claude SARTER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER (Saint-Laurent du Pont); Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse); Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38); Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73); Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

**OBJET : NOMINATION MEMBRES DE LA
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Pouvoirs : Suzy REY à Jean Paul CLARET, Nathalie HENNER à Céline BOURSIER, Cédric VIAL à Myriam CATTANEO, Pierre BAFFERT à Christel COLLOMB

CONSIDERANT l'article 22 du code des marchés public détermine la composition des commissions d'appels d'offres.

RAPPELANT que la commission d'appels d'offres est composée pour la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse **du Président, de 5 titulaires et de 5 suppléants.**

CONSIDERANT la modification de l'accord local,

CONSIDERANT qu'il convient de recomposer la Commission d'Appel d'Offres suite aux sièges vacants,

CONSIDERANT la proposition d'une liste par le Président,

CONSIDERANT que le Conseil communautaire a procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'offres,

Après être passé au vote à main levée, le Conseil Communautaire, à l'**UNANIMITE**.

- **NOMME** en tant que membres de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Gilles PERIER MUZET	Elisabeth SAUVAGEON
Jean Pierre ZURDO	Nathalie HENNER
Gérard DAL'LIN	Philippe QUINTIN
Robert DUISIT	Jean Michel FERTIER
Jean Paul PETIT	Jean Paul CLARET



Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 14 avril 2017,


Le Président
Denis SEJOURNE